



Conférence d'examen d'Oslo

APMBC

(Oslo, 28 novembre 2019)

Intervention de M. Yves Marek

Ambassadeur, secrétaire général de la Commission nationale

pour l'élimination des mines antipersonnel

Chef de la délégation française

« Déclaration sur la situation financière de la Convention »

Monsieur le président,

Il s'agit de ma première prise de parole et j'aimerais donc profiter de mon intervention pour vous remercier au nom de ma délégation pour votre accueil et pour votre professionnalisme dans la conduite de nos travaux.

Monsieur le président,

La France tient à souligner la gravité des difficultés financières qui affectent la Convention sur l'élimination des mines antipersonnel et qui entravent son bon fonctionnement et la pleine réalisation de ses objectifs.

Comme nous le savons tous, ces difficultés financières menacent la tenue des réunions approuvées par l'ensemble des Etats parties et plusieurs mesures de réduction des coûts ont dû être envisagées dans le passé, dans le cadre de cette Convention mais également des autres conventions de désarmement.

Les questions financières qui compromettent l'avancement et la crédibilité de nos travaux exigent une résolution permanente. La seule option viable consiste à s'attaquer au problème du non-paiement et à s'assurer que les arriérés sont payés à temps et en totalité.

Le paiement des contributions par les Etats n'est pas une option, mais une obligation au titre de la Convention.

Monsieur le président,

Les mesures de réduction des coûts envisagées dans le passé ont parfois concerné le sacrifice de l'interprétation de nos réunions et de la traduction des documents officiels. Nous considérons ces mesures inacceptables.

C'est pourquoi nous souhaitons également rappeler notre attachement profond au multilinguisme et à la traduction et l'interprétation dans les langues de travail de la Convention. Le multilinguisme est le garant d'un multilatéralisme efficace, il est au cœur de l'unité de notre action collective, en permettant à des experts de l'ensemble des régions du monde de participer à nos réunions. Il est le moyen de nous assurer d'être compris, et de mieux comprendre les idées et perspectives des autres.

Faire des économies en prenant le risque que les Etats parties ne participent pas pleinement à nos travaux n'est pas une option acceptable à long terme.

Dans ce contexte, Monsieur le Président, les mesures pour décourager le non-paiement peuvent jouer un rôle essentiel.

Enfin, nous appelons une fois de plus les États à s'assurer qu'ils paient à temps et intégralement leurs contributions. Tant qu'il y aura des arriérés, les problèmes financiers persisteront.

Je vous remercie.